

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVIGNY  
DU 29 JANVIER 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-neuf janvier, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-trois janvier deux mil dix-neuf s'est réuni à vingt heures en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Régis PLISSON, Maire.

**MEMBRES EN EXERCICE : 39**

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
PLISSON Régis	X			
ROTUREAU Jacky	X			
FLEURY Félix	X			
DURAND-GAUVRIT Nicole	X			
LARDIÈRE Jean-Luc	X			
PILNIÈRE Pascale		X		
BROUSSELY Léonard	X			
GALLIEN Anne-Jo	X			
ALLAIN Michel	X			
PLISSONNEAU Sophie	X			
SIMON Patrick	X			
VILMUS Marie-Dominique	X			
FRUGIER Marie-Dominique	X			
PAVAGEAU Didier	X			
REY Pierrick	X			
MALGARINI Gwenaëlle	X			
MARTIN Jacky	X			
TENET Christiane	X			
BRIAUD Philippe	X			
COCAULT Gaëlle		X		

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CHOUTEAU Annie		X		TENET Christiane
RENAUDET Irène		X		
GIRARDEAU Jérôme	X			
MOUSSELEKY Denis		X		ROUBY Guillaume
VRIGNAUD Nadège	X			
VIAIN Didier	X			
SIMON Anne-Sophie	X			
ROUBY Guillaume	X			
BRILLAUD Roland	X			
RENAUDIN Henri-Marie		X		MIMEAU Nicolas
GALLOT Bruno	X			
MIMEAU Nicolas	X			
PELÉ Yvan	X			
GOUAS Corinne		X		PLISSONNEAU Sophie
BONNET Sébastien	X			
HERBRETEAU Ludovic			X	
GATTEAU Lydia		X		VAY Georgette
COUGNAUD Thomas		X		
VAY Georgette	X			

**SECRÉTAIRES DE SÉANCE :**

Guillaume ROUBY et Didier VIAIN

Assistés de Patrick TEXIER, Directeur Général des Services

---

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2018**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du Conseil Municipal 11 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

## **1- DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019**

*DÉLIBÉRATION 01*

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de débattre sur les orientations budgétaires 2019.

Il présente les résultats provisoires 2018 du budget "Général", les restes à réaliser, les reprises d'excédent et déficit et les résultats à affecter en 2019.

L'estimation de l'autofinancement 2019 s'élèverait à 2 540 000 €uros et les amortissements à 390 000 €uros.

Les autres recettes d'investissement seraient de 2 905 000 €uros, dont 300 000 de FCTVA, auxquelles il faut déduire le capital du remboursement des emprunts de 183 000 €uros.

Le total des crédits d'investissement pour 2019 s'élèverait à environ 4 100 000 €uros.

Les principaux investissements sont ceux engagés précédemment : centre bourg et halle à Belleville, bar/restaurant et rue de la Gravette à Saligny, et les autres projets : espace jeunesse, extension périscolaire rue du Stade, terrain de pétanque... à Belleville et parking des Magnolias, rénovation de l'Église... à Saligny.

Concernant le budget général, l'évolution des dépenses de fonctionnement serait limitée à 2 %. Par ailleurs, il est proposé de maintenir la fiscalité au même taux et il n'est pas prévu d'emprunt pour équilibrer la section « investissements ».

Après l'ouverture du débat, le Conseil Municipal échange sur les orientations budgétaires 2019.

## **2- MARCHÉ VOIRIE : AVENANT 15 %**

*DÉLIBÉRATION 02*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du marché à bons de commande "voirie" avec le groupement VALOT –COLAS – ESVIA, le marché prévoit un montant de travaux annuel entre 250 000 €uros et 500 000 €uros par an.

Compte-tenu des travaux envisagés en 2019 par la Commission Voirie, un avenant de 15 % est prévu afin de permettre des travaux dès le premier semestre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter un avenant de 15 % au marché "voirie" à bons de commande 2017/2019.

## **3- OUVERTURE DE CRÉDITS POUR VERSEMENT ACOMPTE AJB**

*DÉLIBÉRATION 03*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 23 octobre 2018, il a été attribué un acompte de 20 000 €uros sur la subvention 2019, pour chacune des associations "A.J.B" et "la Marelle".

Il indique également que seul l'acompte pour la Marelle a été payé en 2018, en raison de crédits budgétaires insuffisants.

Pour pouvoir mandater l'acompte de 20 000 €uros à l'association "A.J.B." avant le vote du budget primitif 2019, Monsieur le Maire propose de faire une ouverture de crédits en section de fonctionnement du budget "Général", à l'article 6574 "subvention de fonctionnement aux associations...".

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire une ouverture de crédits de 20 000 €uros à l'article 6574 de la section de fonctionnement du budget "général", qui sera reprise au budget primitif 2019.

#### **4- OUVERTURES DE CRÉDITS POUR VERSEMENT ACOMPTE OGEC BELLEVILLE ET OGEC SALIGNY** *DÉLIBÉRATION 04*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les communes déléguées de Belleville Sur Vie et Saligny se sont engagées auprès de leur OGEC, à subventionner les charges de fonctionnement des écoles privées.

Il propose de verser un premier acompte au titre de la subvention 2019, correspondant au quart de celle attribuée pour 2018, soit pour Belleville 25 000 €uros et pour Saligny 15 000 €uros.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- 1- De faire une ouverture de crédits de 40 000 €uros à l'article 6574 de la section de fonctionnement du budget "général", qui sera reprise au budget primitif 2019.
- 2- De verser un acompte de 25 000 €uros à l'OGEC de Belleville.
- 3- De verser un acompte de 15 000 €uros à l'OGEC de Saligny.

#### **5- DÉCLASSEMENT TERRAIN ROUTE DE LA VILLATIÈRE** *DÉLIBÉRATION 05*

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique pour le déclassement a été organisée pour un délaissé de 144 m situé le long de la route de la Villatière et le lotissement les Figuiers à Saligny.

L'enquête n'a recueilli aucune observation et le Commissaire-Enquêteur a émis un avis favorable à ce déclassement.

Ce terrain pourra faire l'objet d'une vente au lotisseur des "Figuiers" la société TERALYS, pour l'intégrer dans les lots à bâtir de l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De déclasser cette parcelle en domaine privé communal,
- De proposer cette parcelle à la vente au prix de 11,00 €uros le m<sup>2</sup> frais actes et bornage à la charge de l'acquéreur

#### **6- VENTE TERRAIN HERMOUET : AVIS DU DOMAINE** *DÉLIBÉRATION 06*

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Adrien HERMOUET et Madame Noémie RABILLÉ, propriétaires à la Morinière, ont souhaité se porter acquéreur d'une parcelle non utilisée au bout du chemin d'exploitation n° 50.

D'une superficie de 160 m<sup>2</sup>, le service du domaine a estimé le prix de vente autour de 640 €uros. Après discussion avec les acquéreurs, une proposition à 500 €uros pourrait être validée ; les frais de bornage et d'acte seront supportés par les acquéreurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipalité, à l'unanimité, décide :

- De vendre une partie du chemin d'exploitation n° 50 pour 160 m<sup>2</sup> au droit de la propriété ZN 432 au prix de 500 €uros net vendeur,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

## **7- POTEAU INCENDIE : CHEMIN DES AJONCS**

*DÉLIBÉRATION 07*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la défense incendie, le Service Départemental d'Incendie et de Secours a indiqué qu'il manquait un poteau dans le quartier de la rue des Ajoncs (desservant également l'allée des Genêts et l'allée des Aubépines).

Vendée Eau a établi un devis pour réaliser cet équipement pour un montant de 3 189,28 €uros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accepter cette proposition,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de travaux

## **8- LOTISSEMENT LA MORINIÈRE : CONVENTION DE TRANSFERT**

*DÉLIBÉRATION 08*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du lotissement la Morinière, le lotisseur a proposé une convention de transfert des espaces verts et des équipements communs :

- Voie de desserte
- Espace vert
- Réseaux EP – EU – AEP – électricité – éclairage public – téléphone

La Commune prendra en compte ces équipements, à titre gratuit, et à réception du parfait achèvement à la fin de l'opération.

D'autre part, à la demande du lotisseur, la voie de desserte sera baptisée : "allée du Chappy".

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'accepter la convention de transfert et autorise Monsieur le Maire à la signer,

## **9- APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE)**

*DÉLIBÉRATION 09*

Monsieur le Maire rappelle que sur propositions concordantes du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux des communes membres, Monsieur le Préfet a approuvé le 13 octobre 2017 par arrêté n° 2017-DRCTAJ/3-663 la modification des statuts de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

Les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Vie et Boulogne, entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, prévoient :

- 1) Le transfert de la gestion des piscines du Poiré Sur Vie et d'Aizenay à la Communauté de communes Vie et Boulogne
- 2) La restitution du Foyer des Jeunes de Palluau à la seule commune de Saint Etienne du Bois

En application des dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la commission locale d'évaluation des transferts de charges s'est réunie le 5 septembre 2018 pour procéder à l'évaluation des charges transférées. Le rapport de la CLECT doit ensuite être remis aux conseils municipaux des communes membres pour l'approuver.

Monsieur le Maire précise que le rapport de la CLECT a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire du 17 septembre dernier et propose par conséquent au Conseil Municipal d'approuver ce rapport joint à la présente délibération.

Par adoption des motifs exposés par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'approuver le rapport joint à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document utile à ce dossier.
- De charger Monsieur le Maire d'exécuter la présente délibération.

## **10- REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR L'ACCUEIL DU CORPS EUROPÉEN SOLIDAIRE**

*DÉLIBÉRATION 10*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la personne recrutée dans le cadre du Corps Européen Solidaire arrive à BELLEVIGNY le 28 janvier 2019.

Bursra DAGLAR, de nationalité Turque, est logée dans un logement T1 de la résidence des Camélias qui est aménagé par la Mairie.

Des frais d'aménagement ont été avancés par Madame VILMUS (étagères, rangements...) pour un montant de 76,70 €uros (facture LEROY-MERLIN) et le billet de train Paris-Nantes a été pris en charge par la Directrice de l'AJB, Céline GOUACHE-SAUVION pour un montant de 52 €uros.

Il est proposé de procéder au remboursement de ces frais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, (à l'unanimité, de rembourser ces frais.

## **11- CONVENTIONS SYDEV**

*DÉLIBÉRATION 11*

Monsieur le Maire soumet trois projets de convention avec le SyDEV :

- Avenant n° 1 pour travaux neufs d'éclairage 2018 à BELLEVIGNY : + 8 500 €uros de participation (travaux supplémentaires liés au piétonnier Atlant'Vie),
- Convention pour travaux neufs d'éclairage 2019 : 5 000 €uros de participation.
- Convention pour éclairage Centre-bourg : révision de la convention approuvée le 11 décembre 2018 avec 73 649 €uros de participation modifiée avec un montant de 74 093 €uros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les trois conventions avec le SyDEV
- Autorise Monsieur le Maire à signer ces documents

## **12- DROIT DE PRÉEMTION URBAIN**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets de cessions suivantes :

- Commune déléguée de Belleville sur Vie
  - ✓ Parcelle AI 152
  - M. BONNET & Mme BROCHARD → Mme GUILHEM

- ✓ Parcelle AC 404  
M. JAMIN → Mme BOURCEREAU
  - ✓ Parcelle AE 404  
M. PLAZANET & Mme TESSON → Mme BOURSEREAU
  - ✓ Parcelle ZP 192p  
Succession BONNET → M. PICARD
  - ✓ Parcelle AI 233  
M. VOGT & Mme CORNILLAUD → M. GILET
- Pour information, parcelles situées en zone UE (compétence Communauté de Communes)
- ✓ Parcelle ZB 492 – ZB 509  
SCI TN2R → SCI DE LA VIE
- Commune déléguée de Saligny
- ✓ Parcelles ZO 115 – ZO 117  
M. & Mme BIRON → Mme VIEUGUE & M. JARRY

### **13- RAPPORT DES COMMISSIONS**

#### **A- C.C.A.S (Anne-Jo GALLIEN – Sophie PLISSONNEAU)**

Anne-Jo GALLIEN évoque :

- La distribution des colis de Noël aux personnes âgées avec la participation du CMJ
- Les assemblées générales des associations du 3<sup>ème</sup> âge : le Fil d'Argent (300 adhérents) et le Club de l'Amitié (130 adhérents).
- L'assemblée générale du Secours Catholique : l'épicerie solidaire connaît une baisse d'activités de 13 %.

#### **B- Écoles (Sophie PLISSONNEAU – Jean-Luc LARDIÈRE)**

Sophie PLISSONNEAU donne le compte-rendu de la commission scolaire "Bellevigny" où ont été évoqués :

- L'uniformisation des serviettes "tissu" fournies par les familles au restaurant scolaire au retour des vacances de février à Belleville et à la rentrée de Septembre à Saligny (information et concertation avec les parents d'élèves).
- Le dossier "plan mercredi" a été envoyé à la DDCS.

Jean-Luc LARDIÈRE informe le Conseil Municipal sur les portes ouvertes des écoles primaires Bellevignaises.

#### **C- Enfance – Famille (Sophie PLISSONNEAU – Marie-Dominique VILMUS)**

Marie-Dominique VILMUS et Gwenaëlle MALGARINI présente Busra Daglar (Corps Européen Solidaire) de nationalité Turque qui va intervenir dans les structures "enfance et jeunesse" auprès des enfants en langue anglaise.

Un budget de 10 467 euros a été alloué par l'Europe pour financer le voyage et l'accueil. Celle-ci sera logée dans un T1 meublé à la résidence des Camélias.

Une présentation de Busra aux élus et aux associations est prévue lors d'une réception en Mairie le 2 février à 11 heures.

#### **D- Communication – Culture (Jean-Luc LARDIÈRE – Sébastien BONNET)**

Jean-Luc LARDIÈRE évoque l'Exposition Artistique du 8 au 11 février 2019.

Sébastien BONNET informe le Conseil Municipal de la rédaction de l'agenda culturel.

#### **E- Vie Associative (Sébastien BONNET – Jacky MARTIN)**

Jacky MARTIN informe le Conseil Municipal de la réunion ESBO :

→ Effectifs des associations :

✓ ESB Foot	234
✓ ESB Basket	175
✓ Bouge Té Païs (marche)	144
✓ Tennis de Table	125
✓ Judo	122
✓ École Sports et Vie	110
✓ Pétanque	48
✓ Palets	46
✓ Cyclisme	

→ Nouveau président :

✓ Pétanque Mickaël PADIOLEAU

Le CMJ travaille sur les nouveaux projets.

Sébastien BONNET évoque le projet de forum des associations en préparation.

#### **F- Voirie – Réseaux (Nicole DURAND-GAUVRIT – Patrick SIMON)**

Nicole DURAND-GAUVRIT informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux rue de la Gravette (2<sup>ème</sup> tranche).

Patrick SIMON indique que les chiffrages du programme 2019 sont en cours.

#### **G- Patrimoine (Pascale PILNIÈRE – Léonard BROUSSELY)**

Léonard BROUSSELY évoque :

→ L'appel d'offres du bar / restaurant de Saligny où il reste le gros œuvre à préciser

→ Le rapport de l'étude diagnostic de l'Église de Saligny chiffrant les travaux à 1 600 000 €uros

→ L'avancement des travaux des vestiaires foot de Belleville.

#### **H- Urbanisme – Cadre de Vie (Félix FLEURY – Michel ALLAIN)**

Michel ALLAIN indique que la vidange du plan d'eau des Fontaines a été réalisée. Il reste à

envisager le curage des boues.

Félix FLEURY indique qu'une réunion sur le projet du centre-bourg de Belleville a été fixée le 7 février à 18 heures 30.

*L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance et propose aux membres de signer (1) avec lui le procès-verbal de la séance pour les délibérations rappelées ci-après par leur objet :*

1. Débat d'Orientation budgétaire 2019
2. Marché voirie : avenant 15 %
3. Ouverture de crédits pour versement acompte AJB



4. Ouverture de crédits pour versement acomptes OGEC de Belleville et OGEC de Saligny
5. Déclassement terrain route de la Villatière
6. Vente terrain Hermouet : avis du domaine
7. Poteau incendie : chemin des Ajoncs
8. Lotissement la Morinière : convention de transfert
9. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (Communauté de Communes Vie et Boulogne)
10. Remboursement de frais pour l'accueil du Corps Européen Solidaire
11. Conventions SyDEV

PLISSON Régis	ROTUREAU Jacky	FLEURY Félix	DURAND-GAUVRIT Nicole
LARDIÈRE Jean-Luc	BROUSSELY Léonard	GALLIEN Anne-Jo	ALLAIN Michel
PLISSONNEAU Sophie	SIMON Patrick	VILMUS Marie-Dominique	FRUGIER Marie-Dominique
PAVAGEAU Didier	REY Pierrick	MALGARINI Gwénaëlle	MARTIN Jacky
TENET Christiane	BRIAUD Philippe	GIRARDEAU Jérôme	VRIGNAUD Nadège
VIAIN Didier	SIMON Anne-Sophie	ROUBY Guillaume	BRILAUD Roland
GALLOT Bruno	MIMEAU Nicolas	PELÉ Yvan	BONNET Sébastien
VAY Georgette			

(1) En cas de non-signature, indiquer le motif

Délibérations certifiées exécutoires par le Maire compte-tenu de la réception en Préfecture à la date indiquée sur les extraits et de la publication du 30/01/2019